



Déclaration liminaire CSA-SD du 2 avril 2026

Monsieur le directeur académique, Mesdames messieurs les membres du CSA-SD,

La FNEC FP-FO 35 dénonce une fois de plus les choix budgétaires imposés à l'école publique à coups de 49-3 ; un budget qui accorde des moyens considérables aux crédits militaires – en hausse de près de 7 milliards d'euros – tout en s'attaquant frontalement à la Sécurité Sociale, aux droits des salariés, aux services publics, à l'hôpital public et, tout particulièrement, à l'École publique.

La baisse démographique invoquée par le ministère et à tous les étages pour justifier cette cure d'austérité pour l'École aurait dû, au contraire, permettre une réduction significative des effectifs dans toutes les classes, ainsi que la création des postes de remplaçants et d'enseignants spécialisés à hauteur des besoins réels.

Depuis le 27 janvier, les personnels sont particulièrement mobilisés en Ille-et-Vilaine contre l'austérité imposée à l'école publique alors que les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil des élèves sont intolérables et en constante dégradation dans notre département. Des mobilisations puissantes ont été initiées par l'intersyndicale du département jusqu'au 31 mars où 1 000 manifestants étaient rassemblés devant la DSDEN.

Pour autant, l'Ille-et-Vilaine subira à elle seule 29 suppressions de postes de professeurs des écoles pour la rentrée 2026.

Dans le même temps, le gouvernement annonce la création de seulement 500 postes d'AESH au niveau national soit des miettes pour chaque département, alors même que de nombreux postes existants ne sont pas pourvus en raison de la précarité insupportable de ces emplois et de la mutualisation à outrance des accompagnements faisant perdre tout son sens à ce métier essentiel pour les écoles. Les PIAL ont fait preuve de leur capacité à optimiser les emplois du temps des AESH au détriment de la compensation nécessaire pour les élèves porteurs de handicap.

Maintenant place aux PAS visant à restreindre et contourner les notifications MDPH et à mutualiser toujours plus des AESH taillables et corvéables à merci. Avec les PAS, c'est : « dites moi de quoi vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer... » Et cette formule empruntée à un humoriste que vous aurez reconnu est la triste réalité des retours que nous avons du terrain ! C'est donc 7 postes qui entraîneront des fermetures de classes pour alimenter des dispositifs qui remettent en cause les notifications de la MDPH et le droit des élèves en situation de handicap à une scolarisation adaptée à leurs besoins.

La FNEC FP-FO 35 avait choisi de boycotter le CSA du 26 mars considérant que la suppression de 29 postes ne permettrait pas de réaliser une carte scolaire décente pour la rentrée 2026. Ces suppressions massives, viennent s'empiler sur celles de la rentrée 2025, qui s'étaient déjà traduites par la fermeture de 78 classes. Pour 2026, bis repetita, 77 classes fermées, aucun poste de remplaçant créé, aucun poste dans les RASED, 1 poste d'enseignant référent alors que ces personnels voient leur charge de travail considérablement augmenter.

Les mesures de fermetures prononcées ont pour conséquence l'explosion du nombre d'élèves par classe, jusqu'à 25 en moyenne par classe comme à Feins, Treffendel ou Saint-Domineuc tout comme dans les cas de refus d'ouverture de classe à Talensac ou à Livré-sur-Changeon. Dans les REP de Plerguer et Les Gantelles à Rennes où une fermeture de classe a été décidée, il sera impossible de respecter les directives sur les GS-CP-CE1 sans remettre en cause l'équilibre de l'école.

Nous tenons à saluer la délégation de Saint-Rémy-du-Plain présente en ce moment devant la DSDEN pour défendre l'école publique de ce RPI.

La FNEC FP-FO 35 continue de porter les revendications de l'intersyndicale d'Ille-et-Vilaine :

- l'annulation des suppressions de postes dans l'éducation ;
- l'annulation des fermetures de classes ;
- partout une baisse des effectifs par classe et des créations de postes d'enseignants ;
- la création de postes de remplaçant·es pour une continuité effective du service public ;
- la création de postes d'AESH, AED, CPE, infirmier·ères, psychologues scolaires, assistant·es sociaux, personnels de laboratoires, administratifs ;
- un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire pour les AESH et AED ;
- le respect des notifications de la MDPH ;
- la refonte et l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire ;
- que l'argent public bénéficie à l'enseignement public.